

Politique de l'emploi et intervention de l'Etat

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1978)**

Heft 479

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1027408>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sauver les régions du déperissement

tons eux-mêmes seront amenés à prendre en main leurs problèmes. Une politique économique cantonale, cela a fait longtemps sourire; aujourd'hui, la situation l'impose brutalement; les attitudes, l'état d'esprit doivent changer. Déjà le canton de Neuchâtel s'est doté d'une loi de soutien à l'économie; à Genève, le conseiller d'Etat Borner, fatigué de jouer les pompiers pour les entreprises sinistrées, est en train de jeter les bases d'une aide destinée plus particulièrement au secteur secondaire. Les axes d'une politique cantonale commentent du reste à se dégager: aide financière, sous forme de garantie de crédit, aux entreprises capables d'innovation et créatrices d'emplois;

ANNEXE

Politique de l'emploi et intervention de l'Etat

Parmi les pays qui ont mis au point une véritable "politique de l'emploi": la Suède. A titre de point de repère, les grandes lignes du système peaufiné sous le régime social-démocrate.

A la base, une doctrine du plein emploi ("système Rehn") selon laquelle l'activité économique du pays devrait trouver son équilibre à un niveau d'emploi correspondant à 96 ou 97% de la masse de main d'œuvre disponible. La politique de l'emploi, dans ces conditions, loin d'être marginale, inspire la plupart des mesures prises pour "faciliter, voire accélérer les transformations structurelles, inévitables et utiles de l'économie", étant tenue comme la charnière délicate entre les objectifs classiques du développement national, soit le plein emploi, une croissance économique soutenue, une stabilité des prix et un équilibre de la balance des paiements.

priorité aux petites et moyennes entreprises dont la dimension garantit l'enracinement régional, et dans ce cadre, soutien organisé à la recherche appliquée.

L'esquisse d'une politique cantonale et la définition de ses moyens (à quand un répertoire cantonal des possibilités d'intervention locales et régionales?), sont encore plus floues que les projets fédéraux. Mais la réflexion n'en est encore qu'à ses balbutiements (voir DP 478).

Au contact des réalités économiques, par le dialogue avec les responsables ouvriers et patronaux, un programme peut se préciser. Si pendant la crise que nous vivons, une partie, fût-elle infime, du pouvoir économique, revenait dans les régions, alors les difficultés innombrables qu'elle impose aux plus menacés de nos concitoyens auraient porté au moins un fruit.

A disposition des autorités, quelques instruments de travail, et en premier lieu un appareil développé de sondages qui permettent de prendre en permanence le pouls du marché du travail (enquête mensuelle sur les changements survenus dans la masse de la population active, sondages sur l'emploi, pronostics trimestriels sur l'évolution de la conjoncture, prévisions à plus long terme). On notera dans cette perspective que selon des accords passés entre l'Etat et les partenaires sociaux, les autorités de l'emploi sont averties bien à l'avance des changements envisagés par les entreprises, tant en ce qui concerne la production que les effectifs.

L'intervention des pouvoirs publics repose dans la pratique notamment sur un principe fondamental, sur lequel on insiste beaucoup, et qui est le respect de la plus grande souplesse de fonctionnement possible: la mise en œuvre de la politique de l'emploi "ne doit pas être entravée ou retardée par l'observation de règles ou de procédures trop rigides". Voilà pour la toile de fond, rapidement

brossée! Le contenu de la politique de l'emploi mérite également quelques développements.

Marché du travail plus souple

Premier volet: l'amélioration du fonctionnement du marché du travail; elle se poursuit selon des recettes dont l'efficacité est reconnue ailleurs. Quelques-unes des dispositions prises pour favoriser le placement et les activités visant à la mobilité professionnelle de la main d'œuvre: un grand responsable, le Service public de placement (bulletins locaux quotidiens, bulletin national hebdomadaire des emplois vacants, mise à contribution des médias) qui renseigne activement le public sur les vacances d'emploi et la main d'œuvre disponible.

Outre cet effort centré sur l'amélioration de l'information, l'accent est mis prioritairement sur le développement de la formation professionnelle (pratique aussi: en huitième année de l'enseignement obligatoire, on donne aux élèves l'expérience de professions et de milieux de travail divers); là, les responsables de l'emploi et de l'éducation organisent conjointement des cours de recyclage et de réadaptation (les personnes pourvues d'un emploi sont admises à suivre des cours de réadaptation à des activités où la demande de main d'œuvre est particulièrement forte). Ceci sans s'étendre sur les dispositions visant à encourager la mobilité géographique, soit l'octroi de diverses indemnités de "transfert" destinées à couvrir les coûts objectifs mais aussi les coûts psychologique des déplacements, soit également des interventions en vue d'atténuer certaines difficultés liées au logement (attribution prioritaire de logements aux personnes actives en quête de travail dans des zones de pénurie de main d'œuvre, ou rachat de logements dans des régions en déclin).

Le rôle du budget

Deuxième volet de la politique de l'emploi, les mesures de création de nouveaux postes

de travail. En première ligne, à noter la mise en train de "programmes d'emploi compensatoires", sous l'égide des autorités de l'emploi: "chantiers de secours ou travaux d'urgence, qui procèdent de programmes de travaux publics susceptibles d'être rapidement mis en œuvre et d'être clos ou suspendus tout aussi rapidement".

Deux mécanismes intéressants à cet effet: des réserves d'investissements publics de façon à pouvoir démarrer dans les plus brefs délais; et l'institution d'un budget spécial, dit budget général de réserve ou de secours qui, à côté du budget général est voté chaque année par le Parlement pour allaiter le programme d'urgence d'investissements publics.

Un instrument budgétaire: le système des réserves ou fonds d'investissement qui permet d'associer étroitement le secteur privé à la lutte pour la stabilité de l'emploi; on influence

ainsi, par certains avantages fiscaux, la date à laquelle certains investissements des entreprises sont consentis.

La "philosophie" générale du système: une certaine réduction des investissements en période de prospérité est possible si elle est encouragée par des exonérations fiscales; en période de crise, les autorités peuvent alors utiliser ces réserves (toute la politique d'implantation industrielle suédoise est menée en fonction des besoins de l'emploi, sans nier bien sûr l'importance des critères de rentabilité des investissements). Dans la foulée, on admet donc, l'objectif essentiel de la politique de l'emploi étant d'équilibrer l'offre et la demande sur le marché du travail, que les autorités responsables doivent avoir les moyens de parer, si besoin est, à une sur-demande de main d'œuvre.

diques, trois agences de publicité et une agence d'information) qui déplore la dispersion des budgets de publicité provoquée par "les feuilles gratuites et parasitaires", préjudiciables aux annonceurs, à l'économie en général et à la presse d'information comme à celle d'opinion!

Les principes sonnent juste, mais que dire des protestataires? Au comité de l'Union romande de journaux siègent MM. Racine (Publicitas) et Gérald Sapey ("Tribune de Genève") dont les sociétés sont mêlées de près ou de loin à l'irruption sur le marché publicitaire de cet ogre malfaisant qu'on nous dépeint: Publicitas possède la majorité à la "Tribune de Genève", quotidien dont les liens avec l'imprimerie Roto-Sadag sont connus; or "Romandie Hebdo" a trouvé en Roto-Sadag le partenaire qu'il lui fallait pour lancer l'opération. D'un autre côté, on pouvait lire l'autre jour le rédacteur de "L'Impartial", Gil Baillod, fulminer contre les Imprimeries réunies (Lousonna SA) qui seraient "entrées en matière" pour l'impression d'un autre journal gratuit à naître dans le canton de Neuchâtel et la région biennoise...

RECU ET LU

Culture, tourisme et compagnie

Le numéro zéro d'un nouveau magazine mensuel suisse pour la "société, l'économie, la culture et le tourisme" vient de faire son apparition dans les kiosques suisses alémaniques; tiré à 50 000 exemplaires sur une centaine de pages, dont vingt de publicité, il lui reste à trouver d'ici mars prochain les 15 000 abonnements qui pourront le faire vivre! La maison d'édition créée pour l'occasion, qui s'appelle Prisma comme le magazine lui-même, a engouffré toutes les économies du rédacteur, H.P. Rueb, ancien collaborateur de la maison d'édition Hallwag. Il croit avoir découvert un "créneau" à la devanture des kiosques, avec une formule de compromis: contenu rédactionnel conformiste et présentation nouvelle, sinon audacieuse. Beau produit (mais cher, Fr. 9.— l'exemplaire) à suivre si on aime les photos splendides et les mises en page super-souignées.

— Rarement tentative de presse n'aura fait couler autant d'encre que "Romandie Hebdo", ce journal gratuit qui devrait couvrir toute la Suisse romande, comme son nom l'indique. Et ce avant même sa première livraison.

Un cas d'école d'ores et déjà, grâce à la prise de position des facteurs genevois qui ont décidé de ne pas le distribuer. Cela, au nom de critères autant quantitatifs — surcharge des facteurs au moment où ils dénoncent une pénurie de personnel — que qualitatifs — "la poste n'a pas été créée pour se charger de la distribution des envois publicitaires, mais pour délivrer aux gens des envois qu'ils attendent et qui leur sont adressés". Une démarche qui remet en mémoire, à juste titre, la dernière offensive de la Fédération romande des consommatrices tendant à purger les boîtes aux lettres de toute publicité.

Un cas d'école aussi à travers les protestations des milieux professionnels concernés. Voyez la dernière résolution de l'Union romande de journaux (cinquante-trois quotidiens et péri-

Un rayon de soleil dans la crise

La crise, partout la crise! Une note d'optimisme pour changer. Certaines catégories professionnelles triées sur le volet viennent de recevoir, à l'approche des fêtes, le catalogue des maîtres-horlogers-joailliers P. à Genève. Cette "parure en or gris sertie de brillants et de lapis-lazuli" vaut 251.790 francs (suisses), ces boutons de manchettes "en or jaune et gris sertis de brillants" 4.400 francs (suisses), ce "collier pendentif en or gris serti de saphirs et de diamants" 150.745 francs (suisses), ce "pince-billets en or gris" 1.800 francs (suisses). C'était notre rubrique, tu ne diras pas systématiquement du mal de la conjoncture.